

OBTENTION DE VISA — ÉTATS-UNIS

Nous souhaitons vous informer que vous aurez besoin d'une autorisation d'entrée électronique, appelée ESTA, pour votre voyage aux États-Unis

Le Programme d'Exemption de Visa (PEV ou VWP — Visa Waiver Program) permet aux ressortissants de certains pays de se rendre aux États-Unis sans visa pour une durée maximale de 90 jours, à des fins touristiques (motif du voyage : « tourisme »).

Désormais, l'autorisation d'entrée électronique ESTA est également obligatoire pour les voyageurs en transit. La validité de l'ESTA est de 2 ans maximum.

Les ressortissants des pays suivants peuvent voyager dans le cadre du Visa Waiver Program (ESTA) : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suède, Suisse, Singapour, Slovaquie, Slovénie et Taiwan.

Important :

les voyageurs qui ont visité l'un des pays suivants après le 1er mars 2011 ne sont plus autorisés à voyager aux États-Unis dans le cadre du Visa Waiver Program (ESTA) : Iran, Irak, Libye, Soudan, Somalie, Syrie ou Yémen. Si votre demande d'ESTA a été rejetée, elle ne pourra en aucun cas être réitérée. Dans ce cas, la demande d'un visa doit être effectuée auprès du consulat des États-Unis.

La demande d'ESTA ou de visa requis peut être organisée par le partenaire contractuel d'Eurotours ou par vous-même.

L'ESTA ou le visa doivent être demandés au plus tôt 3 mois avant l'entrée sur le territoire. Le traitement de l'ESTA prend environ 1 semaine.

La délivrance d'un visa par le consulat américain peut prendre jusqu'à 6 semaines.

1. Obtention du visa par l'intermédiaire du partenaire contractuel d'Eurotours

- **En Autriche :** **ÖVKG Visa und Konsular Gesellschaft mbH** Téléphone : +43 1 361 55 20 60
E-mail : wien@oevkg.at
POUR UNE RÉSERVATION EN LIGNE Lien : <https://oevkg.at/client/eurotours>
- **En Allemagne :** **DVKG — Agence consulaire pour les visas en Allemagne (Deutsche Visa und Konsular Gesellschaft mbH)**
Téléphone : +49 30 2576 4860
E-mail : berlin@dvkg.de
Pour UNE RÉSERVATION EN LIGNE Lien : <https://dvkg.de/client/eurotours>
- **En Suisse :** **AVS — All Visum Service GmbH**
Téléphone : +41 31 372 05 75
E-mail : bern@allvisumservice.ch
Site Internet : <https://www.allvisumservice.ch/de/>

Remarque: lors de la réservation de votre visa, veuillez toujours indiquer que vous êtes client d'Eurotours!
(Vous recevrez un tarif spécial pour les frais de dossier standard)

Notre partenaire contractuel vous enverra toutes les informations actuelles relatives aux documents et frais nécessaires.

Vous pouvez contacter notre partenaire contractuel par téléphone ou par e-mail, en semaine, du lundi au vendredi.

Pour la demande d'ESTA, vous aurez besoin de :

Du bon de commande et de l'aide au remplissage

- Vous pouvez l'obtenir sur demande auprès de notre partenaire

D'une copie ou d'un scan de la page du passeport

- copie couleur ou scan lisible de la page d'identification (1re page) de votre passeport
- Seul un passeport électronique (avec puce) sera accepté. Si vous n'êtes pas en possession d'un passeport électronique, nous vous recommandons d'en faire la demande. Un passeport électronique porte un symbole biométrique sur son recto.
- Validité de 6 mois minimum au moment de la demande. Les voyageurs sont autorisés à rester aux États-Unis d'Amérique jusqu'à la date d'expiration de leur passeport.

D'une confirmation de réservation

Important :

si vous avez besoin d'un visa devant être délivré par le consulat des États-Unis plutôt que d'un ESTA, veuillez contacter notre partenaire contractuel concernant les documents nécessaires, tels que les procédures à suivre.

2. OBTENTION AUTONOME

Dans le cas où vous vous chargeriez vous-même de l'obtention de votre visa, veuillez contacter l'ambassade des États-Unis concernée afin qu'elle puisse vous informer sur d'autres détails, heures d'ouverture et délais de traitement.

Page web: <https://esta.cbp.dhs.gov/esta/application.html>

Prière de noter:

les voyageurs partant aux États-Unis sont tenus de faire la demande d'une autorisation d'entrée électronique au plus tard 72 heures avant leur départ. Passé ce délai, il ne sera plus possible de garantir une délivrance de l'autorisation d'entrée en temps et en heure.

Nous sommes dans l'obligation d'insister expressément sur le fait que nous déclinons toute responsabilité en cas de délivrance ou de rejet d'un visa d'entrée, l'appréciation étant effectuée exclusivement par les autorités étrangères.

IL EST IMPOSSIBLE DE VOYAGER SANS ESTA!